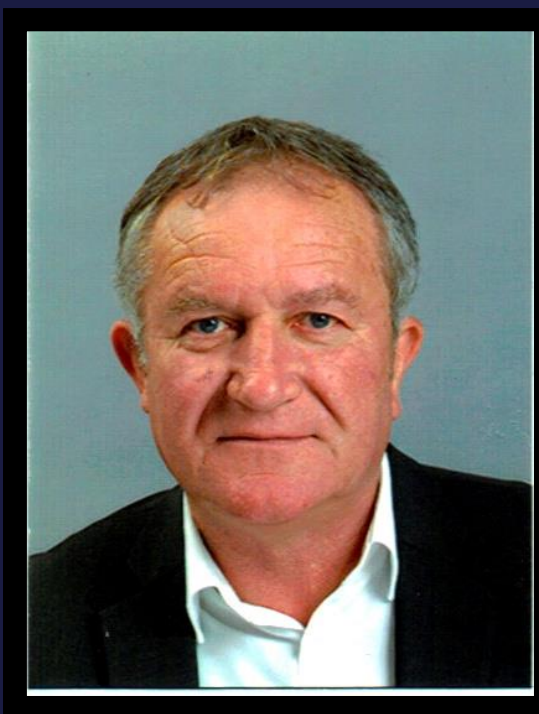


PLAN D'ACTION 2020 - 2024



DANIEL GUIGNARD
DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



PLAN D' ACTIONS 2020 - 2024

« MAINTENONS LE CAP »

4 THÈMES

1. *Écouter*

2. *Aider*

3. *Innover*

4. *Construire Ensemble*



8 pôles de compétences

- 1. Accompagner les clubs**
- 2. Etre à l'écoute des licencié(e)s**
- 3. Faire évoluer le fonctionnement et les infrastructures**
- 4. Maintenir et développer les actions sur l'arbitrage**
- 5. Maintenir et développer les actions sur la technique**
- 6. Maintenir et assurer les finances**
- 7. Maintenir et développer la communication**
- 8. Maintenir et développer l'accueil de toutes et tous**



Pôle n° 1 : Accompagner les clubs

- Assurer un suivi pour les clubs en difficulté
- Examiner la situation au regard du statut des jeunes
- Développer le fonctionnement de la Commission d’Ethique
- Valoriser les actions éducatives « Trophée départemental de l’Ethique »
- Organiser les actions spécifiques en direction des quartiers
- Développer et structurer le Football Diversifié
- Développer le Football Féminin



Pôle n° 2 : Être à l'écoute des licencié(e)s

- **Connaître les envies, les besoins et les aspirations du/de la licencié(e)**
- **Intégrer le/la licencié(e) dans les instances**
- **Ouvrir une concertation permanente**
- **Réfléchir à l'évolution possible des compétitions**



Pôle n° 3 : Faire évoluer le fonctionnement et les infrastructures

- Améliorer le fonctionnement de nos instances (mutualisation)
- Accentuer le développement du Futsal, le football à l'école primaire, l'arbitrage des jeunes par les jeunes
- Examiner en amont les projets dossiers FAFA avec les Collectivités
- Poursuivre le classement de tous les terrains
- Recenser les gymnases pour développer le Futsal



Pôle n° 4 : Maintenir et développer les actions sur l'arbitrage

- Stabiliser et améliorer la qualité de l'arbitrage
- Accentuer l'intégration de l'arbitre au sein du club
- Généraliser les Référents arbitres
- Développer le projet du Jeune Arbitre : « je joue, j'arbitre »
- Renforcer le dispositif du tutorat et d'accompagnement
- Déceler des jeunes talents pour les préparer à l'arbitrage de haut niveau
- Poursuivre l'amélioration du système de formation
- Former à l'arbitrage des dirigeant(e)s bénévoles



Pôle n° 5 : Maintenir et développer les actions sur la Technique

- Améliorer et encourager le Football en milieu scolaire
- Harmoniser les nouvelles formations et certifications des cadres
- Mener une réflexion sur l'intégration des joueurs présentant un handicap
- Développer et promouvoir :
 - Le Programme Educatif Fédéral
 - Le Label Fédéral
- Poursuivre la formation et le recyclage aux gestes de premiers secours et à la manipulation des défibrillateurs



Pôle n° 6 : Maintenir et assurer les finances

- Examiner toutes les dépenses en privilégiant la concurrence
- Développer des relations actives avec les Collectivités Territoriales
- Gérer le FAFA en tenant compte des priorités définies par la F.F.F.
- Planifier les tarifs des licences et des frais généraux
- Prendre en compte l'entretien régulier du patrimoine



Pôle n° 7 : Maintenir et développer la Communication

- Continuer de mettre en place la politique de sectorisation territoriale en favorisant la proximité auprès des clubs
- Organiser des réunions d'information et d'échanges avec les nouveaux Présidents, Secrétaires et Trésoriers
- Communiquer en s'adaptant aux nouvelles technologies
- Développer une méthode plus participative dans l'élaboration des journaux en ligne
- Généraliser la méthode « Gestion de Projets »
- Former et perfectionner le personnel et les élus aux nouveaux outils
- Associer FOR PRO COM à la promotion et à la communication
- Assurer une politique de partenariat, de promotion, de sponsoring et de solidarité



Pôle n° 8 : Maintenir et développer l'accueil de toutes et tous

- Répondre dans les meilleurs délais aux demandes de renseignement des clubs
- Poursuivre la politique d'accueil des clubs et de leurs représentant(e)s
- Utiliser ZIMBRA et le Site Internet du District pour communiquer avec les clubs (Assemblées Générales, Comités, Bureaux et Commissions)
- Poursuivre et encourager les actions citoyennes en déployant le Programme Educatif Fédéral